

Décision

Générale

colonial

Décision n° 799 concernant les ministères.

n° 799

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

4 juin 1964

Numéro JO

n° 6 du 01/07/1964

Date du numéro

1 juillet 1964

TEXTE INTÉGRAL

Les fonctionnaires et agents stagiaires dont les noms suivent, sont titularisés dans leurs fonctions pour compter des dates ci-après indiquées, et nommés dans les différents cadres selon les modalités suivantes : Le stage de M. Mohamed Abdillahi Obsieh, contrôleur stagiaire du cadre territorial des Contributions, est prorogé pour une durée de six mois à partir du 21 novembre 1963.